



Abitibi
OUEST



RAPPORT
ANNUEL 2023



TABLE DES MATIÈRES

MOTS DU PRÉFET ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	2-3
LE TERRITOIRE	4
LES ÉLUS	4
ADMINISTRATION ET FINANCES.....	5
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	6
SÉCURITÉ INCENDIE	7
PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT	8
DÉVELOPPEMENT	
Développement local	9
Entrepreneuriat	10
Développement culturel	12
Développement social	13
Touristique	14
ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE.....	16
FORÊT	17
MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	19
ÉVALUATION FONCIÈRE	21
RESSOURCES HUMAINES	22
TRANSPORT COLLECTIF	23
INTERNET HAUTE VITESSE.....	24
COMMUNICATIONS	24
ÉQUIPE DE LA MRCAO	25-27

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2023 restera gravée dans notre mémoire en raison des feux de forêt qui ont frappé le Québec et particulièrement les municipalités de Normétal et St-Lambert-de-Demeloizes en Abitibi-Ouest, occasionnant des évacuations et mettant à l'épreuve la résilience de notre communauté. Malgré ces défis, nous avons été témoins d'une solidarité exemplaire, avec des gestes d'entraide et de générosité réconfortants.

Je tiens également à saluer la précieuse collaboration de chacun des membres de notre équipe, qui ont pleinement dédié leur énergie au rayonnement de l'Abitibi-Ouest, offrant accueil et accompagnement à chaque municipalité.

Nos partenaires ont également joué un rôle essentiel dans la promotion du développement durable de notre MRC, et je les remercie chaleureusement pour leur soutien indéfectible.

MOT DU PRÉFET

Chers collègues, citoyens et citoyennes de notre belle MRC,

L'année qui s'est écoulée a été marquée par de nombreux défis et de belles réalisations, et je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de notre équipe ainsi que nos partenaires pour leur engagement et leur travail acharné.



Jaclin Bégin,
Préfet de la MRC
d'Abitibi-Ouest

Le fait marquant de l'année a bien entendu été les feux de forêt qui nous ont rappelé la puissance incroyable de Dame nature. Cette épreuve nous a permis de constater à quel point nous avons une population résiliente et coopérative. Je salue le travail des élus municipaux, des brigades d'incendie ainsi que des bénévoles qui ont fait une différence. Ensemble, nous en sortons grandi.

L'année a aussi été riche en belles réalisations, comme le dévoilement de notre nouvelle image de marque territoriale Riche de nature. L'attractivité et la productivité ont aussi été bonifiées grâce à l'achèvement du déploiement d'Internet haute vitesse par Vidéotron.

De beaux défis stimulants nous attendent en 2024 alors que nous continuerons de travailler à faire de l'Abitibi-Ouest, un endroit où il fait bon vivre.

Enfin, merci aux maires et mairesses de notre MRC pour leur engagement sans faille envers leurs concitoyens et leur dévouement à favoriser le plein développement de notre territoire. Leur leadership et leur vision sont des piliers essentiels de notre communauté, et nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur leur précieuse collaboration pour faire progresser notre région.

L'Abitibi-Ouest « Riche de nature », mais surtout Riche de ses citoyens !

Merci et bonne lecture!



Normand Lagrange,
Directeur général
et secrétaire-trésorier
de la MRC d'Abitibi-Ouest



LE TERRITOIRE

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 387 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.



3 415 kilomètres carrés.
21 municipalités et
2 territoires non organisés (TNO)



20 387 habitants
Densité de population :
6 hab/km²

LES ÉLUS

AUTHIER

Yvon Gagné
en poste depuis 2023

AUTHIER-NORD

Fernand Major
en poste depuis 2021

CHAZEL

Daniel Favreau
en poste depuis 2022

CLERMONT

Daniel Céleste
en poste depuis 2017

CLERVAL

Michel Cliche
en poste depuis 2020

DUPARQUET

Denis Blais
en poste depuis 2023

DUPUY

Alain Grégoire
en poste depuis 2021

GALLICHAN

Serge Marquis
en poste depuis 2021

LA REINE

Fanny Dupras-Rossier
en poste depuis 2021

LA SARRE

Yves Dubé
en poste depuis 2017

MACAMIC

Lina Lafrenière
en poste depuis 2017

NORMÉTAL

Ghislain Desbiens
en poste depuis 2023

PALMAROLLE

Véronique Aubin
en poste depuis 2021

POULARIES

Pierre Godbout
en poste depuis 2013

RAPIDE-DANSEUR

Alain Gagnon
en poste depuis 2023

ROQUEMAURE

Mathieu Guillemette
en poste depuis 2023

SAINT-LAMBERT

Diane Provost
en poste depuis 2013

SAINTE-GERMAINE-BOULÉ

Jaclin Bégin
en poste depuis 1997

SAINTE-HÉLÈNE-DE-MANCEBOURG

Rémi Morin
en poste depuis 2021

TASCHEREAU

Michaël Otis
en poste depuis 2021

VAL-SAINT-GILLES

Alain Guillemette
en poste depuis 2019

TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

Membres observateurs :

LANGUEDOC

Linda Cloutier-Bédard

ST-EUGÈNE-DE-CHAZEL

Bernard Deschênes



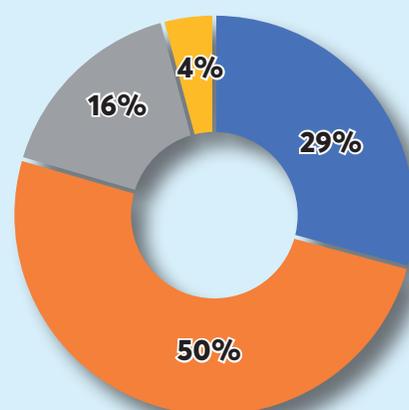
ADMINISTRATION ET FINANCES

Le BUDGET 2023 a été adopté par le conseil d'administration le 23 novembre 2022 pour la MRC et le 15 février 2023 pour les territoires non organisés de Rivière-Ojima et du Lac-Duparquet. La confection des budgets est le résultat d'un processus qui débute plusieurs mois en avance et est le fruit de plusieurs rencontres de travail. Le budget total présenté ci-dessous inclut les dépenses, le remboursement de la dette et les activités d'investissement.

MRC ABITIBI-OUEST GÉNÉRAL (Administration générale, évaluation foncière, aménagement, santé et bien-être, développement, environnement et autres activités)		5 911 200 \$
CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES		3 341 100
FORÊT		1 180 000
TRANSPORT COLLECTIF RURAL		381 000
BOUES SEPTIQUES		223 500
TERRITOIRE NON ORGANISÉ		934 200 \$
	BUDGET TOTAL	11 036 800 \$
<hr/>		
TERRITOIRE NON ORGANISÉ	BUDGET TOTAL	934 200 \$

PROVENANCE DES REVENUS

Quotes-parts	29%	3 223 200
Transferts gouvernementaux	50%	5 554 800
Services rendus	16%	1 797 800
Autres	4%	461 000
		11 036 800



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les activités et les responsabilités en aménagement du territoire impliquent plusieurs domaines d'activité. Elles touchent notamment les cours d'eau, l'environnement, l'occupation du territoire, le développement et l'aménagement du territoire en général.

ACTIONS EN CONTINU

Première responsabilité menant à la création des MRC au Québec, l'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre plusieurs paliers décisionnels, dont le gouvernement du Québec, les municipalités, les organismes mandataires du gouvernement, etc. Nous sommes sollicités quotidiennement par ces divers partenaires locaux et régionaux et nous collaborons pour assurer la cohésion des actions en lien avec les orientations et objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé (Schéma). Les principales actions sont :

- examiner différents règlements municipaux, projets et interventions du ministère par rapport aux objectifs et aux modalités du document complémentaire du Schéma ;
- offrir un soutien technique aux municipalités sur l'interprétation et la rédaction des règlements d'urbanisme ;
- suivre et appliquer le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC ;
- assister les inspecteurs dans l'application des normes des règlements adoptées par la MRC, soit :
 - le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau ;
 - le règlement relatif à l'élevage porcin ;
 - le règlement relatif à l'implantation d'éoliennes.

En agissant à titre de municipalité locale pour trois territoires non organisés (TNO), la MRC d'Abitibi-Ouest se charge de leur inspection municipale. En 2023, notre aménagiste a poursuivi son rôle d'inspecteur pour assurer le respect des modalités inscrites dans les règlements d'urbanisme.

FAITS SAILLANTS

En 2023, le Service a travaillé, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma, sur des mandats en lien avec l'occupation dynamique du territoire, le transport collectif ainsi qu'avec les milieux humides et hydriques. Nous avons particulièrement dirigé notre énergie vers les dossiers suivants :

1. La demande à portée collective en vue de permettre la construction d'une résidence par lot originaire en zone agricole permanente ;
2. Le plan de développement du transport collectif ;
3. La connaissance et la protection du patrimoine immobilier ;
4. L'analyse de conformité des règlements de concordance des municipalités avec le schéma d'aménagement et de développement révisé ;
5. Le projet de développement d'énergie renouvelable (éolienne et solaire) avec l'adoption du Règlement no 07-2023 modifiant le règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes ;
6. L'annexion du TNO aquatique.



SÉCURITÉ INCENDIE

La MRC œuvre dans le domaine de la sécurité incendie depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la sécurité incendie au début des années 2000. Les activités et responsabilités de la MRC concernent le maintien d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) et la mise en œuvre de son plan d'action.

Principal outil de gestion des risques d'incendie, le SCRSI vise à encadrer et à améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie. Les 21 municipalités et les 12 services en sécurité incendie (SSI) représentent, avec l'équipe de la MRC, les principaux acteurs de la mise en œuvre du SCRSI.

FAITS SAILLANTS

En 2023, l'équipe du Service incendie a poursuivi la révision du SCRSI. Ce dernier est en vigueur depuis 2010 et il doit être révisé à la huitième année selon la Loi sur la sécurité incendie.

Un projet de SCRSI et un projet d'entente d'entraide à l'appel initial (intervention multicaserne) et ponctuel ont été déposés et présentés à l'ensemble des municipalités. Cinq rencontres de consultation ont permis de présenter les projets et consulter les municipalités du territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCRSI, les municipalités doivent adopter et mettre en œuvre des programmes de prévention spécifique. Pour aider les municipalités, la MRC a préparé et transmis aux municipalités, en 2023, cinq modèles de programme concernant :

- Sensibilisation du public ;
- Vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée ;
- Mise à jour de la réglementation municipale ;
- Évaluation et analyse des incidents et le formulaire ;
- Entraînement.

ACTIONS EN CONTINU

Le plan de mise en œuvre du SCRSI identifie des actions se déroulant toute l'année, dont les principales sont la formation, le rapport annuel d'activité incendie, la sensibilisation et l'inspection de prévention.

Formation des effectifs

Dans le cadre de ce programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a désigné la MRC comme axe de communication et courroie de transmission de l'information entre les municipalités et le MSP. En 2023, six candidats ont commencé une formation de pompier I sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Sensibilisation

Les messages de sensibilisation sur la prévention incendie se sont concentrés, en 2023, sur quatre thèmes, soit l'avertisseur de fumée, le monoxyde de carbone, le ramonage des cheminées et la sécurité incendie durant la période des fêtes. L'information a été publiée sur le site Internet de la MRC d'Abitibi-Ouest, sur la page Facebook et dans un journal distribué sur l'ensemble du territoire. Une capsule vidéo informationnelle a aussi été produite.

Le préventionniste a conscientisé les étudiants et les citoyens sur la sécurité incendie lors des visites de prévention, mais aussi lors de sept (7) exercices d'évacuation et de trois (3) activités de rassemblement publiques avec un kiosque d'information.

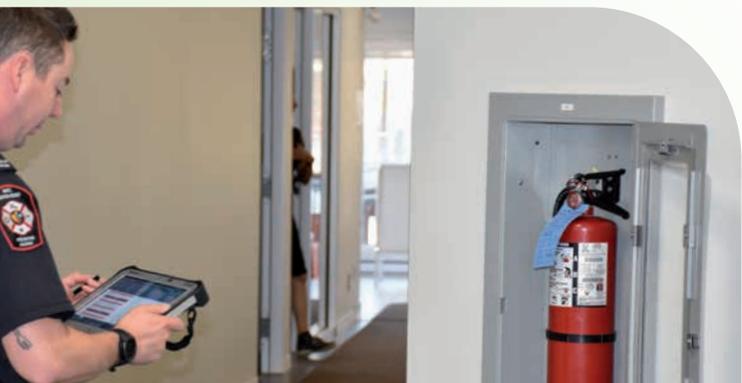
Rapport annuel

La MRC collecte auprès des municipalités et SSI, les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel d'activité incendie à l'échelle du territoire. Ce document, transmis au ministère, permet notamment d'assurer un suivi des actions ciblées dans le SCRSI.

Inspection de prévention

Les visites de prévention et la production de plan d'intervention pour les bâtiments à risques plus élevés ont été réalisées par un préventionniste qualifié de la MRC d'Abitibi-Ouest tel que spécifié dans le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. En 2023, la MRC a réalisé :

- » 76 visites de prévention ;
- » 57 rapports d'anomalie ;
- » 56 plans d'intervention.



PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La MRC d'Abitibi-Ouest est mandatée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la livraison du programme d'adaptation de domicile (PAD) et le programme de rénovation « RénoRégion ».

Le programme « RénoRégion » a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures. En 2023, la SHQ a accordé à la MRC d'Abitibi-Ouest une enveloppe budgétaire de 200 000 \$, et la subvention par logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 25 000 \$.

Le programme PAD soutient financièrement les propriétaires d'un domicile occupé par une personne handicapée pour la réalisation de travaux d'adaptation. La SHQ a confié quatre nouveaux dossiers à la MRC en 2023.



SERVICE DE DÉVELOPPEMENT



Soucieuse de contribuer au développement d'une économie durable, la MRC d'Abitibi-Ouest a choisi d'exercer sa pleine compétence en matière de développement économique local et régional. Ayant pour mandat de favoriser le développement local et l'entrepreneuriat, le Service de développement assure un service de première ligne et de proximité aux entrepreneurs de notre territoire

DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'animation du milieu permet d'introduire une dynamique participative où les citoyens sont amenés à prendre conscience de leurs besoins, à s'exprimer, à s'impliquer dans la prise de décision et dans la mise en œuvre de solutions permettant de résoudre leurs problèmes de façon appropriée.

Dans cette perspective, l'équipe du Service de développement accompagne l'ensemble des communautés locales dans leur démarche de planification du développement et dans la réalisation de projets spécifiques. Elle assure également un rôle de leadership dans la concertation et la mobilisation des partenaires du milieu, qu'ils soient publics ou privés.

FAITS SAILLANTS

- Plus de 80 projets initiés par les municipalités, organisations et/ou comités citoyens de notre territoire ont bénéficiés de nos services d'accompagnement ;
- Allocation de 346 869 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants (PSPS) afin de soutenir 16 projets ayant permis de générer plus de 556 179 \$ d'investissements ;
- Allocation de 278 427 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme de soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale (PSV) afin de soutenir 5 projets ayant permis de générer plus de 649 969 \$ d'investissements ;
- Accompagnement de onze (11) municipalités participantes dans leur démarche de consultation, rédaction et/ou la mise à jour de leur Politique familiale municipale (PFM) et démarche Municipalité amie des aînés (MADA).
- Consultation, rédaction et adoption de la Politique familiale et des aînés en forme de la MRC d'Abitibi-Ouest ;
- Consultation, rédaction et adoption de la Stratégie jeunesse en milieu municipal 2023-2028 de la MRC d'Abitibi-Ouest.

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Mise en place et animation d'un Comité consultatif jeunesse composé de 10 jeunes âgés entre 12 et 35 ans afin de promouvoir les intérêts des jeunes auprès des institutions et organismes du territoire ;
- Aménagement de quatre aires de travail extérieures sur le territoire en collaboration avec le gouvernement du Québec, le Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest et le Centre de services scolaire Lac-Abitibi ;

DOSSIERS TERRITORIAUX ET AUTRES IMPLICATIONS

- Membre du comité de pilotage de la démarche du Plan de développement d'une communauté nourricière à Roquemaure.

ENTREPRENEURIAT

Le Service de développement offre aux entrepreneurs une variété de services adaptée à leurs projets, qu'ils soient en phase de démarrage, d'expansion, de consolidation, de vente ou de relève. L'accompagnement des entrepreneurs, individuels ou collectifs, se concrétise par un soutien technique à la réalisation du projet qui peut être complété par un soutien financier grâce aux fonds gérés par le milieu.

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Soutien aux initiatives de sensibilisation de l'entrepreneuriat, tel que OSEntreprendre ;
- Entente de collaboration avec La Ruche Abitibi-Témiscamingue afin de faciliter l'implantation de la plateforme de sociofinancement et favoriser l'émergence de nouveaux projets sur le territoire ;
- Entente de partenariat avec l'UQAT afin d'identifier les enjeux et pistes d'innovation pour le développement d'une production bovine écoresponsable sur le territoire.

DOSSIERS TERRITORIAUX ET AUTRES IMPLICATIONS

- Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO)
- Conseil d'administration de l'Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT)
- Conseil d'administration du Centre technologique des résidus industriels (CTRI)
- Comité directeur de l'entente sectorielle du secteur bioalimentaire Abitibi-Témiscamingue
- Table économique de la conférence administrative régionale Abitibi-Témiscamingue (TéCAR-AT)

MONTANTS ALLOUÉS	Montant	Dossier
Aides financières non remboursables		
Fonds Émergence	- \$	0
Fonds Jeunes Promoteurs	27 500,00 \$	4
Fonds Transition Numérique	- \$	0
Fonds d'Économie Sociale	- \$	0
	27 500,00 \$	4
Aides financières remboursables		
Fonds Local d'investissements (FLI)	782 000,00 \$	9
Fonds Local d'investissements (FLI) - Volet Relève	120 000,00 \$	7
Fonds local de solidarité (FLS)	302 000,00 \$	6
Programme d'Aide d'Urgence aux Petites et Moyennes Entreprises (PAUPME)	- \$	0
Programme d'Aide d'Urgence aux Petites et Moyennes Entreprises (PAUPME FEU)	435 922,00 \$	10
	1 639 922,00 \$	32
Autres programmes d'aides financières		
Programme Créavenir	25 000,00 \$	2
Mesure Soutien au Travail Autonome (STA)	35 227,50 \$	6
	60 227,50 \$	8
Emplois maintenus ou créés	131	
Investissements générés	9 634 526,50 \$	
Répartition des aides financières or secteur d'activité	Montant	Dossier
Agroalimentaire	172 304,00 \$	4
Foresterie	350 000,00 \$	7
Manufacturier	250 000,00 \$	2
Tourisme, loisirs et culture	157 500,00 \$	6
Services	540 346,00 \$	18
Commerce	257 500,00 \$	7
	1 727 650,00 \$	44

FAITS SAILLANTS

- Plus de 131 entrepreneurs ont bénéficiés de nos différents services ;
- Plus de 52 référencement effectués vers d'autres services et organismes voués aux entrepreneurs ;
- Accompagnement de 56 entreprises et organismes dans la mise en œuvre de leurs stratégies de marketing de contenu et d'affaires numériques;
- Allocation de 27 500 \$ de contribution non remboursable et 1,2 M\$ de contribution remboursable dans 17 projets ayant permis de générer plus de 9,2 M\$ d'investissement ;
- Allocation de 435 922 \$ de contribution remboursable à 10 entreprises touchées par les feux de forêt dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Feux de forêt ;
- Création d'un nouveau fonds de 900 000\$, en collaboration avec le gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et les Fonds locaux de solidarité FTQ, afin d'accélérer la réalisation de projets de démarrage, d'expansion et d'acquisition d'entreprises sur le territoire;

Répartition des interventions numériques - Types de services	Dossiers	
Accompagnement Orientation	41	32 %
Accompagnement - Diagnostique	25	19 %
Accompagnement - Planification	31	24 %
Accompagnement - Mise en oeuvre	19	15 %
Accompagnement - Évaluation	3	2 %
Outils - Formation	0	0 %
Formation - Groupe	11	8 %
	130	

Répartition des interventions numériques - Secteurs	Dossiers	
Agroalimentaire	38	29 %
Foresterie	0	0 %
Manufacturier	0	0 %
Tourisme, loisirs et culture	62	48 %
Services	24	18 %
Commerce	6	5 %
	130	

Répartition des clients numériques - Secteurs	Dossiers	
Agroalimentaire	15	27 %
Foresterie	0	0 %
Manufacturier	0	0 %
Tourisme, loisirs et culture	28	50 %
Services	10	18 %
Commerce	3	5 %
	56	

Répartition des clients numériques - Secteurs	Dossiers	
Entreprise	47	84 %
Collectif - MRC	4	7 %
Collectif - Autres	5	9 %
	56	

Répartition des interventions Types de services	Dossiers	
Orientation et référence	47	36 %
Accompagnement		
• Gestion de projet	27	21 %
• Gestion des affaires	31	24 %
Financement	26	20 %
Formation	0	0 %
Mentorat	0	0 %
	131	

Répartition des interventions Types de projet	Dossiers	
Prédémarrage	15	11 %
Démarrage	29	22 %
Développement	44	34 %
Consolidation	18	14 %
Relève	25	19 %
	131	

Répartition des interventions Secteurs d'activités	Dossiers	
Agroalimentaire	19	15 %
Foresterie	9	7 %
Manufacturier	12	9 %
Tourisme, loisirs et culture	20	15 %
Services	55	42 %
Commerce	16	12 %
	131	



DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La préservation du patrimoine, des arts et de la diversité culturelle est une valeur très importante pour les citoyens de notre territoire. Indispensable à un développement humain responsable, à la préservation de l'identité et de la diversité, la culture constitue l'un des quatre piliers fondamentaux de l'approche de développement durable préconisée par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Alors qu'elle souhaite que les acteurs du milieu s'affirment et jouent un rôle actif dans le développement culturel du territoire, la MRC d'Abitibi-Ouest encourage d'initiatives à caractère culturel en offrant des services aptes à faciliter et soutenir leur développement.

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Mise en œuvre, en collaboration avec la Ville de La Sarre et les organismes partenaires, de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications permettant d'investir 108 350 \$ dans différentes initiatives ayant pour objectif de faire découvrir différentes activités culturelles, artistes et disciplines aux citoyens de l'Abitibi-Ouest ;
- Mise en œuvre de l'entente culturelle avec la Ville de La Sarre permettant à l'ensemble des municipalités, les organismes culturels et les partenaires du milieu de bénéficier de l'expertise de l'équipe du Service de la culture, du patrimoine et du tourisme de la Ville de La Sarre.

DOSSIERS TERRITORIAUX ET AUTRES IMPLICATIONS

- Comité patrimoine de la Ville de La Sarre
- Comité consultatif régional en loisir culturel|Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue
- Table de concertation en patrimoine religieux Abitibi-Témiscamingue
- Comité de gestion de l'entente sectorielle en culture Abitibi-Témiscamingue

FAITS SAILLANTS

- Allocation de 15 860 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme de soutien aux projets culturels (PSPC) afin de soutenir 7 projets ayant permis de générer plus de 22 355 \$ d'investissements ;
- Allocation de 10 000 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme d'art mural (PAM) afin de soutenir le projet de la municipalité de Poularies ;
- Soutien à la production d'activités culturelles et artistiques dans 3 municipalités de moins de 3 000 habitants et allocation de 9 016,45 \$ de contribution non remboursable dans le cadre des Rencontres Hydro-Québec ;
- Réalisation de la phase préparatoire pour la réalisation d'un inventaire des immeubles présentant une valeur patrimoniale sur le territoire de la MRC.





DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La MRC d'Abitibi-Ouest a choisi de positionner l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens au centre de ses préoccupations. Le respect, l'entraide et la solidarité sont des valeurs très importantes pour les citoyens de notre territoire.

Puisqu'il importe d'agir de façon concertée afin de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir les personnes ou familles en situation de vulnérabilité, nous avons appuyé plusieurs initiatives du milieu visant à réduire la pauvreté et à briser l'isolement.

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU

- Excel'Or « Employeur étoile » décerné par le Comité Réussite éducative, à une entreprise s'étant distinguée par son soutien et son ouverture à offrir un milieu de travail favorisant la réussite éducative et la persévérance scolaire.

DOSSIERS TERRITORIAUX ET AUTRES IMPLICATIONS

- Comité Réussite éducative
- Comité aviseur régional du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)
- Projet Espace Safe

FAITS SAILLANTS

- Allocation de 131 303 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) afin de soutenir la réalisation de 8 projets.

DÉVELOPPEMENT **TOURISTIQUE**

La MRC d'Abitibi-Ouest souhaite positionner son territoire comme une destination attractive reconnue pour ses expériences identitaires, innovantes et de qualité. La spécificité de son territoire rural, la proximité des services offerts et le développement qui s'y fait à l'échelle humaine permettent de vivre des expériences authentiques.

Outre le rôle d'intervenant privilégié qu'elle assume auprès de l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC d'Abitibi-Ouest exerce à titre de gestionnaire de destination trois rôles principaux : (i) la création d'un environnement approprié au développement (ii) la commercialisation de la destination et (iii) la gestion de la qualité de la prestation de services, sans toutefois exercer un contrôle direct sur ces derniers.

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Accompagnement de 15 entrepreneurs touristiques pour le dépôt de leur demande d'aide financière au Projet d'aide aux petites entreprises touristiques rurales (PAPETR) en collaboration avec la Société d'aide au développement des collectivités de l'Abitibi-Ouest (SADCAO) ;
- En collaboration avec les attraits et entreprises touristiques, présentation de trois activités "Mardis découverte" ayant permis à 40 citoyens de découvrir l'offre touristique et de devenir de meilleurs ambassadeurs de la destination.

DOSSIERS TERRITORIAUX ET AUTRES IMPLICATIONS

- Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) ;
- Espace Bleu de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- Comité plein-air |Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.

FAITS SAILLANTS

- Plus de 663 visiteurs ont bénéficiés des services d'accueil et d'information offerts par le personnel du Bureau d'information touristique (BIT) ;
- Promotion de plus de 85 sites, attraits et événements après une visite de l'Info-Mobile pour un total de 4 283 km parcourus sur le territoire;
- Création et diffusion de 89 publications sur les médias sociaux ayant permis de récolter plus 166 457 visionnements sur Facebook et 10 424 visionnements sur Instagram ;
- Accompagnement de 28 entrepreneurs touristiques dans la mise en œuvre de leurs stratégies de marketing de contenu et d'affaires numériques;
- Animation d'une démarche de planification participative et concertée de l'offre touristique sur le territoire. Réalisée en partenariat avec l'Association touristique régionale et le Centre d'excellence des destinations (CED), celle-ci s'inscrivait également dans une perspective plus large visant à structurer l'offre touristique régionale et contribuer aux mieux-être des communautés locales.
- Intégration de la nouvelle image de marque territoriale aux différents outils de promotion de la destination touristique ;
- Lancement de la nouvelle plateforme tourisme.ao.ca afin de mieux informer et orienter les visiteurs.





ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Soucieuse de promouvoir une communauté rurale vivante et dynamique, la MRC d'Abitibi-Ouest s'est engagée dans une démarche visant à mettre en œuvre différentes initiatives afin d'inciter un plus grand nombre de personnes à venir vivre, travailler et étudier en Abitibi-Ouest.

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Mise en place et animation d'une Table de concertation sur l'attractivité et l'immigration composée de 19 représentants des municipalités, employeurs, organisations et/ou institutions du territoire ;
- Animation de groupes de travail sur le logement, le transport collectif et les services de garde ;
- Ententes de partenariat avec le CJEAO pour la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir la marque territoriale, favoriser l'attraction, l'accueil et l'inclusion de nouveaux résidents sur le territoire, incluant notamment les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles.

DOSSIERS TERRITORIAUX ET AUTRES IMPLICATIONS

- La Grande Séduction Abitibi-Ouest
- Comité directeur de l'Entente sectorielle de développement visant la mise en œuvre d'une stratégie régionale et territoriale, d'attraction et d'établissement durable des personnes en Abitibi-Témiscamingue ;
- Conseil d'administration d'Attractivité Abitibi-Témiscamingue



FAITS SAILLANTS

- Dévoilement d'une nouvelle image de marque territoriale, sous la déclinaison « Riche de nature », afin de promouvoir les piliers identitaires du territoire, le rendre plus attrayant et ainsi favoriser l'attraction de nouveaux résidents ;
- Mise en œuvre du Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles avec l'appui financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ;
- Lancement de la nouvelle plateforme vivre.ao.ca afin de mieux informer les migrants potentiels ainsi que les nouveaux arrivants ;
- Mise en place du fonds de Soutien aux projets de rapprochements interculturels (SPRI) et allocation d'une contribution non remboursable de 24 088 \$ afin de soutenir un projet triennal d'accueil des nouveaux arrivants de la Ville de La Sarre ;
- Soutien financier aux projets Rassemblement des cultures, Dîner des saveurs des Caraïbes ainsi qu'Initiation au patin sur glace dans les arénes de Dupuy, Macamic et La Sarre.
- Élaboration d'outils promotionnels permettant de faire rayonner la nouvelle image de marque du territoire (kiosque, cartes postales, etc) ;



FORÊT

Le Service forêt planifie et met en œuvre les travaux d'aménagement forestier sur le territoire public par le biais de deux ententes de délégation de gestion ; Le territoire forestier résiduel du TNO Rivière-Ojima et le territoire de forêt de proximité. De plus, le Service forêt s'occupe de la gestion de deux programmes de financement qui ont pour but d'assurer la mise en valeur des lots intramunicipaux sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest soit : Le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux et le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).



FAITS SAILLANTS 2023

- Mars 2023, débute la mise en œuvre du plan de visibilité du Service forêt par le biais :
 - D'une activité offerte au public dans le cadre de « Mai, mois de l'arbre et des forêts » ;
 - De vidéos promotionnelles présentant le Service forêt et son équipe ;
 - D'une mise à jour complète de la section « Forêt » du site Internet de la MRC ;
 - De la création d'un logo Service forêt ;
 - De l'achat de vêtement de travail arborant le logo du service.
- Mai 2023, renouvellement des ententes de délégation de gestion pour une durée de 5 ans.
- Juin 2023, le feu 281 brûle totalement ou partiellement environ 54 % du secteur Ouest de la Forêt de proximité. Ce secteur se trouve au Nord-Ouest de la municipalité de Normétal et totalise 1 845 hectares. Le Service forêt doit planifier et mettre en œuvre la récupération du bois brûlé très rapidement en collaboration avec les différents intervenants du territoire.
- Juin 2023, une nouvelle activité devient admissible dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux : la coupe de récupération.
- Septembre 2023, octroi du premier contrat de vente de bois sur pied en provenance d'un secteur de feu de forêt pour la MRC.



ACCOMPLISSEMENTS 2023

Contribution financière octroyée aux municipalités délégataires de gestion de l'aménagement forestier sur les lots intramunicipaux ou propriétaires de lots épars.

Montant de l'aide financière octroyés aux promoteurs	
Type de programme	Montant versé (\$)
Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux	409 259,97
Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)	11 110,96

Volumes récoltés sur les deux territoires. La récolte sur le territoire de forêt de proximité a été faite exclusivement dans la forêt brûlée.

TNO Rivière-Ojima	
Type d'intervention	Volume récolté (m ³)
Récolte SEPM	7567
Récolte Feuillu	3460
Forêt de proximité	
Type d'intervention	Volume récolté
Récolte SEPM	6602,22
Récolte Feuillu	1480,3
Permis autres fins	
Type de permis	Volume autorisé (m ³)
Récolte de bois de chauffage à des fins domestiques	175,5
Activités minières	87,5

Portrait des activités d'aménagement forestier exécutées sur les deux territoires forestiers. Des travaux d'éducation de peuplement ont été planifiés, mais le contrat n'a pas pu être octroyé pour ce type de travaux.

TNO Rivière-Ojima	
Type d'intervention	Superficie (ha)
Récolte	62
Préparation de terrain	3,07
Reboisement	7,55
Construction de chemin gravelé (longueur)	1,08 (km)
Forêt de proximité	
Type d'intervention	Superficie (ha)
Récolte SEPM	175
Récolte Feuillu	1480,3
Mise en forme de chemin (longueur)	2 (km)
Construction de chemin gravelé (longueur)	9,4 (km)



MATIÈRES RÉSIDUELLES



Le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) comprend un Centre de transfert des matières résiduelles ainsi qu'un Écocentre territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion conteneurs ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest. La MRC coordonne la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble des 21 municipalités.

MATIÈRES ÉLIMINÉES	2021	2022	2023	
Apport des citoyens	1 112	1 083	1 074	🔻
Collecte porte-à-porte	6 693	6 651	6 477	🔻
Industriel, Commercial et Institutionnel (ICI)	648	73	67	🔻
Encombrants	164	188	177	🔻
Résidus vert/Pelouse	20	14	16	🟢
Autres matières	3 262	3 637	3 878	🟢
TOTAL :	11 899	11 646	11 689	🟢
<i>N.B. : Les quantités sont affichées en tonnes</i>	580 Kg/Habitant	567 Kg/Habitant	569 Kg/Habitants	

MATIÈRES RECYCLABLES	2021	2022	2023	
Apport des citoyens	39	37	32	🔻
Collecte porte-à-porte	2 061	1 998	1 908	🔻
Autres matières	63	73	74	🟢
TOTAL :	2 163	2 108	2 014	🔻
<i>N.B. : Les quantités sont affichées en tonnes</i>	105 Kg/Habitant	103 Kg/Habitant	98 Kg/Habitants	

MATIÈRES RECYCLÉES OU VALORISÉES	2021	2022	2023	
Batterie et Métaux	220	197	221	🟢
Bardeaux, Bois, Béton	1 018	983	3 601	🟢
Équipements électroniques	34	34	25	🔻
Pneus	66	102	115	🟢
Réfrigérants	11	21	28	🟢
Résidus domestiques dangereux (RDD)	50	44	45	🟢
Autres (Propane, Fluorescent, Vitres et Verres)	5	10	4	🔻
TOTAL :	1 404	1 391	4 039	🟢
<i>N.B. : Les quantités sont affichées en tonnes</i>	68 Kg/Habitant	68 Kg/Habitant	197 Kg/Habitants	

MATIÈRES RÉSIDUELLES (SUITE)

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023-2030 :

Entrée en vigueur en juin 2023, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Abitibi-Ouest est un outil de planification pour la gestion des matières résiduelles sur le territoire. Il s'applique à l'ensemble des acteurs et des générateurs de matières résiduelles que ce soit le secteur résidentiel, le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) ainsi que le secteur de la construction, rénovation, démolition (CRD).

Le PGMR est encadré par la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et son contenu respecte tant les éléments prévus par la loi que les orientations et les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Il s'appuie sur un principe directeur; la hiérarchie des 3RV. Ce principe directeur chapeaute la mise en œuvre de l'ensemble du plan d'action.

Il compte 4 orientations stratégiques :

1. Détourner les matières organiques de l'enfouissement ;
2. Assurer l'accès aux services et aux infrastructures ;
3. Promouvoir les bonnes pratiques en GMR et rendre compte des résultats ;
4. Responsabiliser les générateurs.

Le PGMR 2023-2030 c'est aussi 7 types d'actions et 22 mesures de mise en œuvre.

FOSSES SEPTIQUES :

Au cours de l'année 2023, 969 vidanges et traitement de fosses septiques ont été réalisés.

MATIÈRE ORGANIQUE :

Cette année, de nouvelles étapes nous permettent de nous rapprocher de notre objectif : Détourner les matières organiques de l'enfouissement par la concrétisation du projet de plateforme de compostage.

Parmi celles-ci :

- Dépôt au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Rapport des activités de validation de la déclaration des réductions d'émissions de GES ;
- Dépôt au MELCCFP de la demande d'autorisation ministérielle pour l'aménagement et l'exploitation du lieu de compostage ;
- Appel d'offres pour Services professionnels en ingénierie pour l'implantation de l'installation de compostage ;

Finalement, l'année 2023 est marquée par l'acceptation des demandes d'aide financière déposée au MELCCFP dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) :

- Volet 1 qui s'applique à la construction de la plateforme de compostage, et ;
- Volet 2 qui s'applique à l'achat des bacs nécessaire à la collecte de porte-à-porte.

MODERNISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE :

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est l'organisme désigné qui a la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement le système modernisé de collecte sélective au nom des producteurs visés, tel que le prévoit le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles adopté en juillet 2022.

Bien que la date limite pour la conclusion de contrats, pour la fourniture de services de proximité, entre l'organisme de gestion désigné et les organismes municipaux était fixée au 7 novembre 2023, aucune entente n'a été signée en raison des particularités de notre MRC.

Gageons que les défis seront nombreux en 2024!!!



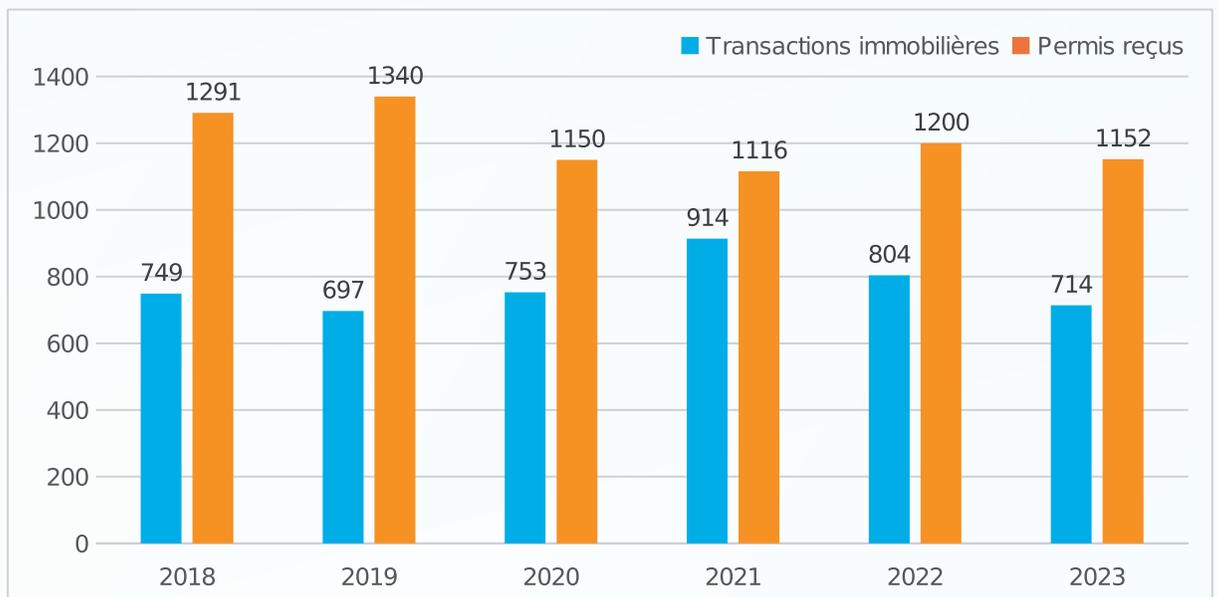
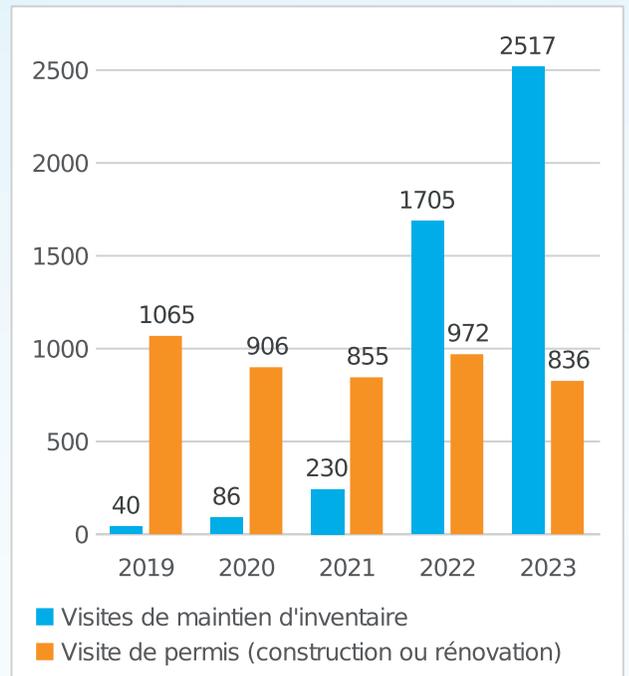
ÉVALUATION FONCIÈRE

La MRC est l'organisme municipale responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) pour ses 21 municipalités et un territoire non organisé comprenant un peu plus de 14 000 unités d'évaluation. Le rôle d'évaluation comprend l'ensemble des valeurs des immeubles (terrains et bâtiments) que l'on retrouve dans une municipalité. La valeur imposable pour l'ensemble des municipalités s'élève à un milliard cinq cent cinq millions (1 505 000 000).

Chaque dossier est représenté sur un support cartographique appelé matrice graphique et possède une fiche descriptive des immeubles.

FAITS SAILLANTS 2023

- 23 nouvelles constructions ont été visitées sur le territoire
- Plus de 3 350 visites sur le terrain
- Plus de 3 100 certificats émis
- Une baisse des transactions immobilières a été observée pour l'année 2023.



RESSOURCES HUMAINES

CULTURE ORGANISATIONNELLE :

Le renforcement d'équipe et la fidélisation des employés occupent une place importante au sein de la culture organisationnelle de la MRC et c'est pourquoi plusieurs activités de mobilisation ont eu lieu tout au long de l'année notamment :

- les rencontres d'équipe;
- les rencontres du comité de direction;
- les rencontres de bienvenue dans le cadre d'arrivée de nouveaux employés;
- l'activité de reconnaissance à l'automne à Ste-Germaine-Boulé;
- le petit déjeuner de la rentrée du DG dans les locaux de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- la fête de Noël à Clermont;
- l'activité de pêche sur la glace.

ORGANISATION DU TRAVAIL :

Afin de demeurer compétitive sur le marché du travail, la MRC d'Abitibi-Ouest, avec l'appui de la FQM, a adopté une nouvelle structure salariale et politique de rémunération pour ses employés. Le projet a débuté en mai pour se terminer par une présentation à l'équipe en décembre, le tout effectif le 1er janvier 2024. Un comité de travail et de validation a été créé afin de suivre l'évolution de ce dossier.

De plus, diverses initiatives de conciliation travail famille et vie personnelle ont été mises en place, notamment la possibilité d'une journée de télétravail par semaine, l'horaire flexible et l'horaire d'été.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET SÉCURITÉ CIVILE :

Obligatoire depuis les derniers changements législatifs en lien avec la santé et sécurité du travail, le comité en santé et sécurité a tenu 3 rencontres afin d'échanger sur divers sujets tels que le SIMDUT, le plan de mesures d'urgence, les équipements de protection individuelle (EPI), la prévention de la violence en milieu de travail, la formation SST des étudiants.

La MRC a également mis à jour son plan de sécurité civile pour ses TNO et offert un accompagnement aux municipalités de son territoire aux prises avec les feux de forêt.

RECRUTEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE :

Par ailleurs, plusieurs postes ont été comblés durant l'année :

- emplois saisonniers (Centre de valorisation des matières résiduelles et Bureau d'information touristique);
- ingénieur forestier;
- agent de développement rural attractivité et immigration;
- réceptionniste;
- préposé à l'accueil (CVMR);
- conseillers en développement d'entreprises (Accès Entreprise Québec).

SOUTIEN AUX DIRECTIONS GÉNÉRALES DES MUNICIPALITÉS :

La MRC d'Abitibi-Ouest a poursuivi ses échanges et discussions lors de ses rencontres avec la Table des directions générales des municipalités.

À cela s'ajoutent d'autres dossiers tels que :

- la participation aux rencontres de la Table des ressources humaines d'Abitibi-Ouest;
- les activités de formation en lien avec le développement continu des compétences;
- la participation à diverses initiatives de recrutement comme le Salon de l'emploi du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le kiosque de recrutement à la Cité étudiante Polyno, la journée porte ouverte au Bureau d'information touristique;
- l'élaboration de politiques en lien avec l'application de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels.

TRANSPORT COLLECTIF

L'année 2023 a été fertile en activités pour le transport collectif rural de la MRC d'Abitibi-Ouest. De fait, à la suite de divers constats, demandes et analyses des besoins, les élus(es) de la MRC ont décidé de propulser l'offre de service en transport collectif sur notre territoire à un autre niveau.

La firme Vecteur5, spécialisée dans la prestation de services-conseils en matière de mobilité des personnes, a été mandatée pour élaborer un plan d'action pour le développement du transport collectif. Cela a donné lieu à une campagne intensive de consultation sur le territoire, en groupe et individuelle, auprès de nombreux organismes diversifiés (jeunesse / scolaire / santé / personnes âgées / nouveaux arrivants). Des entrepreneurs en transport des personnes, des usagers actuels et potentiels, des élus(es) municipaux et autres ont aussi été sollicités. Le résultat de ces démarches est le dépôt, en décembre dernier, de l'« Analyse de l'état de la mobilité sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest ». Ce document a été présenté, pour bonification, aux membres du comité « Transport, sécurité et technologie- volet transport » de la MRC ainsi qu'aux membres du « Groupe de travail consultatif sur le transport des personnes de la MRC d'Abitibi-Ouest ».

Cette étape franchie mènera en 2024, à la présentation d'un plan d'action pour le développement du transport collectif de la MRC d'Abitibi-Ouest mieux connu sous l'appellation « Transport Coup de pouce ».

D'ailleurs, pour ce qui est du quotidien de Transport Coup de pouce, soulignons que la reprise postpandémie des activités s'est poursuivie en 2023. Nous constatons une hausse des déplacements par rapport à l'année précédente (2023 : 17 458 déplacements / 2022 : 16 452 déplacements).

À une autre échelle, la MRC d'Abitibi-Ouest participe activement au « Chantier régional du transport des personnes en Abitibi-Témiscamingue ». Cette démarche de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue a pour but de doter la région d'une vision globale et de permettre aux différents acteurs de travailler ensemble sur les réels enjeux au niveau du transport des personnes. Un « Plan régional en transport » sera déposé au cours des premiers mois de 2024.



INTERNET HAUTE VITESSE

L'année débute alors que Vidéotron poursuit son déploiement. Après des mois de travail, c'est finalement le 21 février que des citoyens de l'Abitibi-Ouest peuvent bénéficier des services offerts par Vidéotron.

Afin de bien informer les résidents, chacune des communications de Vidéotron étaient relayées sur la page Facebook de la MRC et la liste des nouvelles adresses prêtes pour un branchement étaient aussi disponible sur l'onglet Internet haute vitesse du site web de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Encore une fois, nous avons prêté assistance aux citoyens qui avaient des questionnements concernant la desserte de leur adresse et aussi avec Vidéotron afin de valider certaines informations.

Au fil des mois, de nouvelles adresses se sont ajoutées jusqu'à la date du 20 octobre. C'est à ce moment que Vidéotron confirme avoir complété le mandat qui lui a été octroyé dans le cadre de L'Opération haute vitesse. Au final, les résidents de 3 567 foyers ont désormais la possibilité de bénéficier de l'ensemble des services du télécommunicateur.





COMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

*27 communiqués
parus en 2023*

SITE WEB

MRC d'Abitibi-Ouest
www.mrcao.qc.ca

Développement
d'Abitibi-Ouest
developpement.mrcao.qc.ca

FACEBOOK

MRC d'Abitibi-Ouest
MRCABITIBIOUEST

Tourisme Abitibi-Ouest
TOURISMEAO

INSTAGRAM

MRC d'Abitibi-Ouest
@mrcabitibiouest

Tourisme Abitibi-Ouest
@tourismeao

ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-ouest

Éloïse Arès-Laprise

Technologue en foresterie

Axelle Audet

Conseillère en séjour

Éric Audet

Technicien en évaluation foncière
et coordonnateur de la gestion
des cours d'eau

Manon Beaudoin, CRIA

Coordonnatrice aux
ressources humaines

Mathis Beaudoin-O'Connor

Préposé à l'accueil / CVMR

Denis Beauregard

Conseiller en communication

Maude Bergeron

Agente de développement rural

Stéphanie Boulianne, ing.f.

Ingénieur forestier

Manon Boutin

Technicienne comptable

Jean Brassard

Opérateur de camion de
boues de fosses septiques

Nicolas Carbonneau

Préventionniste
en sécurité incendie

Cécilia Carmona

Chargée de projet attractivité
territoriale et immigration

Jocelyn Caron

Technicien en génie civil

Marie-Josée Céleste

Coordonnatrice à la gestion des
matières résiduelles

Méridith Codo

Réceptionniste

Ginette Coulombe

Secrétaire administrative

Jacques Desjardins

Directeur – CVMR

Guylaine Doire

Secrétaire Réceptionniste

Sylvie Faucher

Technicienne comptable

Carmen Fournier

Préposée à la balance (CVMR)

Éric Fournier

Directeur du Service de
développement et conseiller en
développement

Fernand Fournier

Préposé à la cour (CVMR)

Carol Gauthier

Coordonnateur en sécurité incendie

Maxime Gauthier

Aménagiste

Brian Goulet

Technicien en géomatique

Normand Grenier

Directeur Aménagement du territoire

Audrey Labonté

Ingénieur forestier

Normand Lagrange

Directeur général

Sylvie Lambert

Technicienne en évaluation

Joanie Laprise

Agente administrative - Service de
l'évaluation foncière

Annick Lavoie

Directrice - Service de l'évaluation
foncière

Marie-Pier Lebel

Agente de développement rural

Réjeanne Lecours

Technicienne comptable

Hugo Lemoine

Opérateur de machinerie lourde
(CVMR)

Julie Mainville

Agente de développement rural

Martin Matte

Conseiller en développement
d'entreprises

Mylène Noël

Agente de développement rural

Jacques Poirier

Conseiller en développement
d'entreprises

Vanessa Pronovost

Adjointe administrative

Julien Sévigny, MBA, CPA

Directeur service administratif

Éric St-Pierre

Conseiller en développement
d'entreprises

Micheline Trudel, CPA, CGA

Directrice générale adjointe

Suzie Trudel

Agente de développement rural
– Attraction et immigration

Patrice Vachon

Conseiller professionnel
en aménagement du territoire

Cesar Vianna

Conseiller en marketing de
contenu et affaires numériques

Stephan Yani Owana

Préposé à la balance / CVMR

Benjamin Brassard

Conseiller en séjour[§]

Ellie Garneau

Conseillère en séjour[§]

Adélia Rheault

Préposée à l'accueil
Journalière (CVMR)[§]

Jacob Richard

Préposé à l'accueil
Journalier (CVMR)[§]

Marc-Antoine Riopel

Conseiller en séjour[§]

ÉQUIPE LORS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS





PHOTOS
Jean Caron
MRC d'Abitibi-Ouest
Mathieu Dupuis
Hugo Lacroix
Sabrina Bizier
Mercury On The Go

CONCEPTION
ET IMPRESSION
Impression[rectoverso]



819 339-5671
mrcao@mrcao.qc.ca
mrcao.qc.ca

11, 5^e Avenue Est
La Sarre (Qc) J9Z 1K7